

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jedis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — 10 — — 13 —
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.
 7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.
 4 — 35 — — Express.
 3 — 36 — — matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.
 1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.
 9 heures 50 minutes du matin, Express.
 11 — 25 — — Omnibus.
 5 — 31 — — soir, Omnibus-Mixte.
 9 — 57 — — Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.
 3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :
 Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Un des organes les plus avancés de la démocratie, le *Progrès de Lyon*, vient de consacrer un article apologétique aux institutions surgies de la révolution du 24 février. Ce plaidoyer chaleureux a trouvé un contradicteur des plus ardents dans la *Nation*, qui réfute en ces termes les théories émises par son adversaire :

« La *Nation* vient d'adresser à un journal, au sujet d'une des questions les plus intéressantes du moment, une réponse qui mérite d'être reproduite. Le journal dont il s'agit, sommé de formuler son programme libéral, l'avait fait en ces termes :

« En Angleterre, dit-il, aux États-Unis, en Suisse, en Belgique, en Prusse et même en Autriche, il n'y a pas seulement des comités, c'est-à-dire de petites réunions à huis clos, où l'on cause entre quelques amis des meilleurs candidats, il y a la vie publique au grand soleil, il y a d'immenses assemblées électorales, reliées par des associations puissantes et capables d'imprimer à l'opinion publique ces grands mouvements légaux d'où sortent les institutions fortes et parfois la régénération des peuples.

« La *Nation* se trompe lorsqu'elle nous met au défi de rien réclamer pour la démocratie du moment que nous avons le droit de former des comités dans chaque commune. Nous avons à réclamer pour la France les avantages qui n'existeraient qu'en Angleterre et qu'en Suisse, sans la Révolution française, et dont nous voyons jouir les sujets même de François-Joseph. »

M. Ulysse Pic répond :

« Voilà qui est dire clairement ce qu'on veut, et voici ce que nous avons à répondre: Puisque la Révolution française a eu pour résultat de donner à divers peuples de l'Europe certaines institutions qu'ils n'auraient pas eues sans elle, comment se fait-il que la France, qui a fait cette révolution, n'en ait pas soigneusement gardé les trésors, au lieu de les laisser exporter chez les autres ?

« Pourquoi, à l'heure présente, n'avez-vous pas ces institutions dont vous êtes ravis et que vous prétendez avoir vu fonctionner chez les Anglais, en plein soleil ? — ce qui est douteux, car on ne voit rien en plein soleil en Angleterre. — Si ces institutions étaient de provenance étrangère, connues chez nous de quelques penseurs qui en rêveraient l'importation, comme Montesquieu rêva celle du régime constitutionnel pour le bonheur de la France; en un mot, s'il avait fallu faire venir cela de loin, comme l'Alpaga des Cordillères, et que le gouvernement français, le faisant arrêter à la frontière par ses douaniers, en eût prohibé la culture et l'acclimatation chez nous, peut-être y aurait-il lieu de s'émouvoir des plaintes de M. Frédéric Morin, et de s'agiter avec lui pour conquérir d'une façon ou d'une autre ces biens refusés à notre bonheur et à notre gloire ?

« Mais il n'en est pas ainsi.
 « Ces biens, ces prétendus trésors, ce régime d'associations « reliées » et « imprimant » de grands mouvements légaux à la France, et *cætera et cætera*, nous le connaissons; le pays a vu tout cela chez lui, installé dans ses foyers, mis dans sa main, fonctionner et s'épanouir

dans ses quarante mille communes, en arbres de liberté, en associations, en clubs, en meetings populaires; nous avons eu les quarante-cinq centimes, nous avons eu les ateliers nationaux, nous avons eu le grand meeting polonais du 15 mai; nous avons eu Barbès colonel, Thomas général, nous avons eu Pelletier (de Lyon) .. cuisinier ? — Non; législateur !

« Existe-t-il quelque chose que nous n'ayons pas eu ? « Nous demandons surtout, s'écrie M. Morin, nous demandons avant tout la liberté de la presse ! »

« Hélas! vous l'avez eue comme tout le reste. Vous avez eu la presse libre, la presse sans timbre, la presse sans cautionnement. Qu'en a-t-on fait ? On en a fait l'*Aimable Faubourien*, le *Père Duchêne* et le *Journal de la Canaille*. En un mot, ayant sous la main, il y a quinze ans, le régime républicain au grand complet et au grand soleil de la France, comment l'avons-nous établi, comment l'avons-nous conduit, comment l'avons-nous su garder, comment l'avons-nous pu défendre ? Quels fruits de sagesse, de bien-être, de prospérité et de gloire a-t-il portés ?

« Lorsque le peuple pèse ce que l'Empire lui donne avec ce que la république lui donna, lorsqu'il mesure de ses propres yeux cette œuvre immense de Napoléon III, qui a déjà accumulé, dans l'étroit espace de quinze ans, plus de grandes choses que n'en contiennent ordinairement les plus grands siècles, et lorsqu'il compare à sa grandeur et à sa gloire l'œuvre de Février et ses avortons, le passé peut-il franchement exciter ses regrets et son envie ?

« Telles sont les questions que vous ferait la

conscience publique si vous pouviez la prendre dans la main et y lire comme dans un livre. Tel est le secret des répugnances profondes que rencontrent partout des idées dont la générosité n'est, au fond, contestée par personne, et d'où l'expérience patiente du temps tire sans doute d'excellents éléments de progrès. Outre les objections de toute sorte qu'elles soulèvent, au point de vue pratique toujours trop négligé, elles ont vis-à-vis du temps actuel un grave tort : celui de se présenter escortées de réminiscences funestes et d'hommes qui, n'ayant pu s'en servir que pour mal faire, sont les derniers qui aient le droit de songer à les répandre et encore beaucoup moins à les imposer. Or, écoutez ceci : tant que resteront vivantes, et debout les populations qui ont assisté à la révolution de 1848, vous avez beau étendre vos réseaux sur les quarante mille communes, la république, partout où elle se présentera trouvera les quarante mille communes autour des scrutins, un bulletin à la main pour l'éconduire, et, au besoin, une fourche pour la chasser.

« Ulysse Pic. »

AFFAIRES DE POLOGNE.

On lit dans la correspondance de Berlin adressée à l'*Agence Havas* :

Les rapports entre la cour de Suède et celle de Saint-Petersbourg continuent à être pleins de difficultés. Le gouvernement russe sait qu'il part des côtes suédoises de grandes quantités d'armes et de munitions qui sont transportées sur les côtes de la mer Baltique, et le chemin qui est praticable pour les armes ne le

FRUITERON.

COMMENT ON AIME.

(Suite.)

V.

Depuis ce moment il ne fut plus question de l'aventure de Varnier, qui n'avait pas perdu un atome d'insouciance et de gaieté, mais qui parfois regardait Suzanne avec une admiration complaisante et murmurait bien bas en souriant :

« Quel dommage ! »

Théodule seul n'était plus le même. Son extérieur calme et doux, qui recelait toutes les ardeurs de l'affection, s'était sensiblement modifié : un peu de distraction, un peu d'abattement s'y faisaient sentir par instants, comme si de secrètes et fatales influences s'exerçaient sur son cœur.

Il rentra un soir d'un air absorbé; Suzanne en fit la remarque.

« Mais qu'avez-vous donc, Théodule ? lui demanda-t-elle avec sollicitude. Il me semble que depuis quelques jours vous avez un chagrin secret ?... Ne voulez-vous pas que je vous console, cousin ?

A cet accent plein d'une touchante mélodie, Théodule sentit son cœur se fondre; il avait envie de pleurer.

— Eh bien! parlez, dit-elle.

Il la considéra avec douleur.

— Je n'ai rien, répondit-il en hochant la tête.

— Ah! ne niez pas! reprit Suzanne avec vivacité.

Je voi-bien que vous souffrez, moi! et vous allez me dire tout de suite ce qui vous tourmente... Je le veux!... Je vous en supplie!...

Elle prononça ce dernier mot avec une tendresse in-xprimable, en joignant les mains.

— Un rêve, un enfantillage, répondit Théodule avec un barras. Il me semble qu'un malheur me menace; j'ai de vagues pressentiments, et, comme toutes mes pensées se rapportent à vous, Suzanne, ainsi qu'à votre mère, je me dis que je serais bien à plaindre si je vous perdais jamais. Voilà tout.

— Que le diable! dit Suzanne avec surprise. Mais rien ne peut faire redouter un tel événement; ma mère va de mieux en mieux, et moi, je me porte à merveille.

— Vous voyez donc bien que ce n'est qu'un rêve, un enfantillage, dont je n'aurais pas dû vous parler, et qui se dissipera bientôt, je l'espère.

Suzanne ne fut pas complètement satisfaite, mais elle n'osa pas en demander davantage.

Sur le point de se retirer dans sa chambre, Théodule embrassa sa tante à plusieurs reprises; puis il se retourna vers sa cousine et la regarda d'un air singulier.

Il lui tendit la main; mais presque aussitôt se ravisa :

— Et vous, Suzanne, dit-il avec mélancolie, ne me permettez-vous pas de vous embrasser aussi ?

— Non, cousin, non, bientôt; quand nous serons mariés, répondit-elle avec une mutine coquetterie.

Théodule pâlit, et sembla si affecté que la bonne Suzanne, lui présentant sa joue rose et satinée, reprit :

— Bah! cousin, prenez toujours en attendant.

Théodule l'effleura de ses lèvres; il tremblait.

— Et celle-ci! fit Suzanne en lui offrant son autre joue. Il ne faut pas la rendre jalouse, cousin.

Théodule y posa un baiser et une larme.

Suzanne, malgré le petit air délibéré qu'elle avait voulu prendre, était devenue rouge comme les capucines qui fleurissaient sur ses croisées.

Renfermé dans sa chambre, Théodule écrivit deux lettres, après quoi il se jeta tout habillé sur son lit.

Lorsque l'aube parut, il n'avait pas encore fermé les yeux, mais il paraissait avoir beaucoup souffert, beaucoup pleuré.

Il se leva sans bruit, promena un regard désolé sur sa chambrette aimée, qui avait abrité jusque-là ses pensées d'amour et ses rêves de bonheur, puis il sortit doucement, traversa la salle à manger, et s'arrêta à la porte de la chambre à coucher de sa tante.

Cette porte était entrebâillée. Il aperçut vaguement, se détachant sous un pâle rayon du matin, la figure malade de madame Delvecourt et le visage si frais et si délicat de Suzanne.

Il porta la main à son cœur, qui battait à briser sa poitrine, et tomba à genoux :

— Ah! Suzanne! Suzanne! murmura-t-il en joignant les mains avec passion. Comme je t'aime, Suzanne!

Il demeura un moment ainsi, l'esprit abattu, le cœur déchiré, saignant; puis se relevant d'un air résolu :

— Adieu! adieu! dit-il avec des sanglots étouffés. Et il sortit précipitamment.

sera-t-il pas aussi pour les hommes armés.

On assure, d'un autre côté, qu'il est faux que la dépêche autrichienne réclame auprès du czar en faveur des onze mille catholiques convertis malgré eux au culte grec. C'est dans une dépêche spéciale que le cabinet de Vienne aurait abordé ce sujet assez délicat.

Les dépêches des trois cabinets constituent, à ce qu'il paraît, un crescendo fort significatif : l'Autriche ne développant que des considérations générales en faveur de la nation polonaise; l'Angleterre se basant sur les traités de 1815 pour demander une représentation nationale et administrative; la France enfin, prenant pour point de départ le droit incontestable de la nationalité polonaise, pour appuyer les demandes d'administration nationale et d'institutions constitutionnelles.

Une dépêche de Hambourg annonce que la Suède, en sa qualité de puissance signataire des traités de 1815, a envoyé une note à la cour de Saint-Petersbourg demandant des améliorations au sort de la Pologne. En l'état des relations entre la Suède et la Russie, ce fait ne manque pas de gravité. (La France.)

Le Courrier du Dimanche nous apprend le résultat d'une démarche tentée auprès du cabinet de Saint-Petersbourg par le gouvernement espagnol.

M. le marquis de Miraflores, dit ce journal, a adressé, en mars dernier, à M. Diaz, chargé d'affaires d'Espagne à Saint-Petersbourg, en l'absence de M. le duc d'Ossuna, une dépêche entièrement relative aux affaires de Pologne. Le ministre des affaires étrangères de S. M. catholique se plaçait, dans cette dépêche, au point de vue des intérêts de l'humanité, et se jugeait d'autant plus fondé à faire un appel amical à la clémence de l'empereur Alexandre, que ses sentiments inspiraient toute confiance au gouvernement de la reine et que l'Europe avait elle-même l'expérience des révolutions.

Voici, d'après notre correspondant, qui nous en garantit l'exactitude, l'analyse développée de la réponse du prince Gortschakoff :

LE PRINCE GORTSCHAKOFF, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AU PRINCE WOLKONSKI, AMBASSADEUR DE RUSSIE A MADRID. (Analyse.)

Saint-Petersbourg, 21 mars/2 avril.
Le ministre des affaires étrangères transmet au prince Wolkonski copie de la dépêche du marquis de Miraflores. L'ambassadeur de Russie y verra la preuve de la confiance que la reine Isabelle place dans les sentiments de l'empereur Alexandre. Néanmoins, et bien que cette confiance eût pu suffire pour donner au cabinet espagnol la certitude que Sa Majesté Impériale ne renoncerait pas à ses intentions conciliatrices, la cour de Madrid a fait parvenir ses vœux à Saint-Petersbourg.

Quelques heures après, Varnier arriva. Suzanne faisait le ménage, comme il convient à la femme du lozic.

— Qui vous amène de si bonne heure? demanda-t-elle.

— Il faut que je parle à Théodule. J'ai une place superbe à lui proposer.

— Le paresseux est encore sans doute au lit, dit-elle, levant malicieusement la voix pour que son cousin l'entendit. Allez le gronder, mon cher monsieur, et lui dire qu'il est près de huit heures.

Varnier entra dans la chambre de Théodule, et en ressortit tout ému, tenant deux lettres à la main, l'une à son adresse et l'autre pour Suzanne.

Suzanne, tremblante, oppressée, ouvrit la sienne et lut ce qui suit :

Cousine,
« Aimer, selon mon cœur, c'est être prêt à bien des dévouements. Il ne faut pas aimer pour soi-même et en vue de son propre bonheur, mais dans l'intérêt du bonheur de la personne qui nous est chère. Oui, voilà vraiment comme on aime ! Aimer autrement, c'est avoir l'âme étroite, égoïste, c'est ne pas éprouver le véritable amour !
Je me serais enseveli sous l'herbe de la Marne

» Une démarche aussi amicale que celle du gouvernement de la reine ne saurait être accueillie qu'avec la bienveillance qui l'a dictée. Il aura sans doute puisé dans sa propre expérience la conviction que le premier devoir d'un souverain est de rétablir le respect de l'autorité et la sécurité des citoyens inoffensifs.

Le gouvernement de l'empereur se félicite d'ailleurs que celui de la reine eût rendu justice à ses sentiments, en ne doutant pas de la satisfaction avec laquelle Sa Majesté Impériale exercera le plus précieux attribut du pouvoir souverain dès qu'elle le jugera compatible avec les nécessités du moment et avec la situation de la Pologne, qui ne saurait être rendue responsable des derniers événements.

Le prince Wolkonski est autorisé à donner lecture de cette dépêche au marquis de Miraflores, et à lui en laisser copie.

» Signé GORTSCHAKOFF. »

Nous nous bornerons à faire remarquer la phrase soulignée, qui semble être un symptôme évident des idées qui dominent à Saint-Petersbourg.

Les nouvelles de Pologne ne nous annoncent aucune modification au déplorable état de choses actuel. Ainsi qu'on l'a fait remarquer tout d'abord, l'amnistie n'a calmé en aucune façon l'irritation des combattants, et l'enthousiasme de la population semble croître avec le danger.

Conformément à la tactique indiquée par le comité central de Varsovie, des engagements partiels ont lieu sur une multitude de points et exigent la présence d'une grande partie des forces de la Russie. A Babice, des hussards de la garde ont éprouvé un échec, et d'jà des escarmouches ont lieu dans un rayon assez rapproché de Varsovie. (La France.)

Nous empruntons les lignes suivantes à une correspondance en date du 16 avril, adressée de Paris à l'Europe, de Francfort :

« Pas plus en Angleterre qu'en France, l'amnistie russe n'est considérée comme une solution de la question polonaise; les principaux organes de la presse des deux pays se montrent, en cela, unanimes pour déclarer que cette mesure ne résout rien, qu'elle ne retirera pas un fusil, pas une faux des mains de l'insurrection.

L'opinion publique, à Paris, considère le décret russe comme un palliatif sans portée et sans efficacité; elle va même plus loin; n'ayant pas oublié la duplicité du gouvernement russe, elle y voit un piège tendu à la bonne foi, non-seulement des Polonais, mais encore de l'Europe. Il y a, en effet, des gouvernements comme des personnes, qui ont besoin, pour être crus, de donner le double et le triple des garanties qu'on demande d'ordinaire.

» C'est ainsi que les Notes envoyées par la

» plutôt que de renoncer à vous ramener à la rive.

» J'aurai aussi le courage de fort loin de vous plutôt que de vous empêcher de profiter de la fortune que vous sourit et vous tend les bras. La fortune, dit-on, se présente toujours une fois dans le cours de la vie; on doit savoir la saisir. Je vous connais, chère Suzanne, et je sais qu'à cause de moi vous refuserez la plus brillante opulence. Mais moi dois-je accepter ce sacrifice? Non, car je veux me montrer digne de vous!

» Si je n'eusse pu apprécier M. Varnier, j'aurais sans doute hésité dans ma résolution, car je ne crois pas que la fortune compense jamais, pour celui qui la reçoit, les tourments causés par le mauvais esprit de celui qui la donne. Mais M. Varnier est si franc, si loyal, que celle qui unira sa destinée à la sienne n'aura, j'en suis sûr, jamais à souffrir dans ses susceptibilités, dans sa délicatesse. C'est ce qui me décide et me console un peu.

» Et puis, vous êtes si frêle et si mignonne, ma cousine chérie, que le travail constant auquel vous vous livrez menace d'altérer votre santé. Il vous faut à vous une existence toute faite, sans soucis et sans efforts, l'existence des fleurs, qu'on

France, l'Autriche et l'Angleterre à la Russie, paraissent devoir suivre leur cours, ce qui indique que le décret d'amnistie d'Alexandre II ne change rien à la question, qui se débat simultanément dans l'œuvre diplomatique et dans le sang polonais. »

On a reçu de Varsovie le texte de la proclamation publiée le 15 dans la capitale, au sujet de l'amnistie octroyée par le gouvernement russe. Elle est conçue dans ces termes :

PROCLAMATION.

Aux armes! Polonais, aux armes!
Que l'amnistie, ce dernier outrage dont on voulait abreuver notre sainte cause, soulève tous les cœurs, arme tous les bras, et nous trouve tous rattachés sous la même bannière : Pologne une et libre.

Qu'on sache enfin, et qu'on ne l'oublie jamais, que nous préférons cent fois, mille fois, la Sibérie, le gibet, la sublime folie de la croix, à l'ignominieuse insulte d'une amnistie.

Dérision des dérisions, renversement de tous les principes, raffinement de lâcheté et de barbarie; le crime amnistiant la vertu, le bourreau pardonnant à la victime.

Ce n'est pas aux gouvernements chrétiens à offrir à la Pologne crucifiée le dernier calice d'amertume. Qu'ils nous abandonnent repliés dans leur pitié stérile, mais qu'ils nous laissent au moins notre propre estime, notre honneur, notre foi, notre espérance!

Que voudraient-ils, les infâmes détracteurs de notre cause? C'est facile à comprendre. Ils voudraient pouvoir crier à l'univers entier : Regardez ces esclaves avilis, martyrs hier, empressés aujourd'hui de baiser la main trempée dans le sang de leurs pères, de leurs mères, de leurs épouses, de leurs frères et sœurs, de leurs propres enfants! Sont-ils dignes de votre estime, de vos sympathies, de votre commisération.

Frères aimés, fils chéris de la Pologne mille fois martyre, vous repousserez cette infamie, vous la retourneriez contre ceux qui l'implorèrent pour vous.

Qu'ils s'abreuvent eux-mêmes dans la fange de leur morale abjecte, qui consiste à diviniser les bourreaux puissants dont la force brutale assure leurs jouissances, et à maudire les faibles victimes qui viennent les troubler par leurs cris de douleur.

Laissez, laissez-les satisfaits de l'intérieur et de l'extérieur pousser leur cri d'amnistie. Il la leur faut pour vivre tranquillement dans leur énervante mollesse, dans leur imprévoyant égoïsme.

Restez sourds à leurs voix pusillanimes! redoublez de courage, de dévouement, d'énergie! pas de trêve dans votre lutte héroïque! Au contraire, que l'insulte qu'on a osé vous jeter pour la centième fois à la face excite encore plus en vous l'amour de la patrie et

» cultive et qu'on expose au soleil et qu'on abrite des hivers. Il faut aussi à votre pauvre mère souffrante l'aisance charnante qu'elle a possédée en partie autrefois. Cette douce influence lui rendrait sans aucun doute la plénitude de ses forces, comme les tièdes chaleurs ravivent une plante qui languit.

» Acceptez donc mon sacrifice comme je l'accepte plus avec courage. N'en soyez pas affligée et ne me plaignez pas trop. Je me résigne en me disant : Un jour, Suzanne et sa mère me béniront, car j'aurai fait des heureux.

» En embrassez quelqu'un de moi tant pour moi, et donnez-moi une petite place au fond de votre cœur.

» Adieu!

» THÉODULE. »
La lettre adressée à Varnier ne contenait que quelques mots.

Théodule lui recommandait de faire tous ses efforts pour décider Suzanne à l'épouser, et le suppliait d'être toujours inalterablement bon pour elle et pour sa mère.

Il y avait dans ces deux lettres un calme d'expression, une réserve de sentiments à travers lesquels,

l'horreur du despotisme! que cette insulte vous trouve indignés, résolus, inébranlables! qu'elle ouvre enfin les yeux aux retardataires, et qu'elle apprenne aux moins clairvoyants ce que la Pologne peut attendre de ces conservateurs de toutes les iniquités.

Que désormais pas un cœur, pas une âme ne restent insensibles au sort de la Pologne! Que tous les bras s'arment! que la lutte nous trouve tous prêts, tous debout. A cet outrage que la diplomatie voudrait nous imposer, répondons par le sacrifice de toutes nos vies, et la victoire sera à nous. Aux armes! frères, aux armes! la patrie nous bénira. Les peuples nous comprendront enfin. Vive la Pologne! vivent les peuples dignes d'être libres!

Le roi de Danemark ne veut pas donner son consentement à l'acceptation, par le prince Guillaume, de la couronne de Grèce, avant que le Rigsraad se soit prononcé sur une aussi grave question. Cette assemblée se réunira prochainement.

Un membre de la majorité doit interpellé à cet égard le cabinet et faire la proposition suivante :

« L'Assemblée, considérant que l'ordre de succession au trône de Danemark repose sur les trois fils issus du mariage du prince Christian avec la princesse Louise et sur leur descendance mâle; que l'aîné de ces fils, le prince Frédéric Christian, né le 5 juin 1845, aujourd'hui capitaine dans l'armée danoise, n'est pas marié; que le second, le prince Frédéric Guillaume, né le 23 décembre 1845, s'il arrivait au trône hellénique, devrait faire élever ses propres enfants dans la religion grecque, ce qui les priverait du droit de régner en Danemark; que le troisième, le prince Waldemar, né le 27 octobre 1858, n'a pas encore cinq ans; d'où il suit que l'avenir de la succession repose sur une seule tête, est d'avis que l'acceptation de la couronne de Grèce est contraire aux intérêts du Danemark. »

On pense que, si cette proposition est votée par l'Assemblée, la famille de Danemark refusera. (La France.)

AMÉRIQUE.

On fit dans la France :

Nous avons publié des dépêches importantes des Etats-Unis d'Amérique. On trouvera ci-après de nouveaux renseignements sur les graves questions qui s'agitent en ce moment entre les Etats du Nord et l'Angleterre. Au sujet de la saisie du steamer le Labrum, une correspondance s'est engagée entre M. Adams et le comte Russell. Nous en reproduisons le résumé télégraphique, et l'aigreur de cette correspondance indique à quel point les rapports entre l'Angleterre et les Etats du Nord sont tendus.

En effet, une dépêche particulière de Londres nous assure que M. Adams, ministre des

toutefois, on sentait transpirer le plus poignant chagrin.

Theodule s'était efforcé de le contenir pour ne point communiquer un attendrissement trop douloureux.

Le pauvre jeune homme avait tout l'héroïsme de l'abnégation.

Suzanne pleurait; sa mère pleurait aussi; Varnier, dont la fibre lacrymale n'était pas très-sensible, devorait une grosse larme avec effort.

— Le feu!... s'écriait-il... Le cher enfant! Mais c'est pitoyable ce qu'il a fait là!... c'est sublime de dévouement! C'est à-dire, non, ça n'a pas l'ombre du sens commun! Corbleu! si je le rattrape, je lui donne la moitié de ma fortune pour épouser ma bonne Suzanne, aussi vraie que je m'appelle Varnier!... Je cours m'informer partout, et je vous le ramène!... Oui, je vous le ramène, ou je ne me présente plus devant vous, foi d'homme!

Il orfit à ces mots, l'aisant étourdiment madame Delvecourt et sa fille profondément affligées, mais entrevoyant déjà une lueur d'espérance.

Ce que Varnier fit d'efforts pour se mettre sur la piste du fugitif fut vraiment inouï.

Après un mois de vaines recherches dirigées en

